

-----

**NIMES, La Ville : communiqué .. 16.01.2012**

La Ville de Nîmes informe de la mise à disposition de deux Kiosques situés sur l'esplanade Charles De Gaulle

Dans le cadre du Projet A.E.F ( Arènes , Esplanade , Feuchères ) la ville de Nîmes , par convention d' occupation du Domaine Public , propose la mise à disposition de deux Kiosques situés sur l'esplanade Charles De Gaulle à Nîmes . Cet avis concerne l'occupation du domaine public à des fins commerciales . Il ne s'agit pas pour autant d'un bail commercial pouvant générer un fonds de commerce .

Le Dossier complet est à disposition , de 9h à 12h , et de 14h à 16h30 , au Service Foires et Marchés , 15 Rue Dorée ( rez-de-chaussée ) , 30033 NIMES Cedex . Tel 04 66 76 71 72.

Il comprend :

- le Plan de l'ensemble des Kiosques implantés sur l'esplanade Ch. De Gaulle
- les Plans des Kiosques n° 4 et n° 6 concernés
- le règlement du secteur sauvegardé
- les obligations conventionnelles

Les propositions des personnes intéressées devront être déposées au plus tard le 15 Février 2012 , à 12h . comprenant : - Un dossier détaillé décrivant votre projet ( intentions commerciales , aménagements nécessaires , insertion dans le site , types de produits proposés

à la vente , les services offerts , le personnel , les horaires d'ouverture et de fermeture , les périodes de fermetures , etc .. ) - Une note d'intention sur la décoration intérieure , le mobilier mis à la disposition de la clientèle , les supports publiitaires , les porte-menus le cas échéant , etc ..

- Un bilan d'exploitation prévisionnel sur les trois années à venir . - des références et expériences similaires .

-----

**Ville de Nîmes . Service Foires et Marchés . 15 Rue Dorée . Nîmes**

-----